



CO₂



Une équipe forte – un service fort

Maintenance et test périodique des sécheurs par réfrigération

La vente ou l'installation d'un système ne suffit pas. Nous sommes également là pour vous tout au long du cycle de vie de vos installations.

Conformément au règlement CE n° 842/2006, les exploitants d'installations frigorifiques contenant un poids de remplissage égal ou supérieur à 2 kg sont tenus depuis plusieurs années de faire effectuer un contrôle annuel, en particulier un contrôle d'étanchéité. Cet essai d'étanchéité doit être effectué par un personnel qualifié et enregistré.

Avantages



Préservation de la valeur de vos usines



Réduction des coûts d'exploitation grâce à un fonctionnement optimal



Détection précoce des dommages avant la défaillance du système



Respect de toutes les périodes de contrôle légales selon EU-V0 517/2014

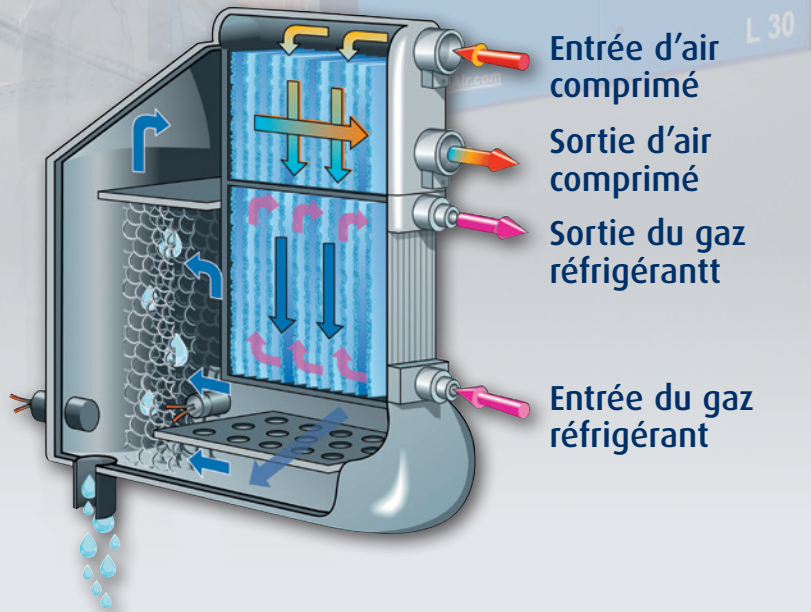


Minimisation de la pollution de l'environnement et des émissions de CO₂



Nos services :

- Test d'étanchéité par des techniciens frigoristes spécialisés ou par des revendeurs agréés
- Confirmation dans le carnet d'entretien fourni pour les installations frigorifiques
- Sceau de qualité avec indication de la prochaine date d'essai
- Entretien du sécheur frigorifique, y compris le séparateur de condensat et le nettoyage extérieur de l'échangeur
- Mesure du point de rosée sous pression



Veillez envoyer votre demande ou votre commande par e-mail :

Vous pouvez également contacter :

Contact distributeur :